



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 22 Octobre 2020

LA POSTE

**POUR LA CGT, IL N'Y A QU'UN SEUL ACCORD POSSIBLE À LA POSTE :**

# CELUI DU PROGRÈS SOCIAL

CELA PASSE PAR :

- ▶ la reconnaissance et le respect des agents du Groupe La Poste
- ▶ de l'emploi en CDI et un plan d'embauches pour remplacer tous les départs
- ▶ l'embauche en CDI de tous les précaires
- ▶ la revalorisation immédiate des salaires et le 13<sup>ème</sup> mois
- ▶ la réduction du temps de travail
- ▶ l'amélioration des conditions de travail
- ▶ le maintien et le développement des missions de service public

La Poste ouvre un chantier de négociations important pour l'ensemble des postières et postiers portant sur un volet dit « social » dans le cadre du futur Plan Stratégique La Poste 2020-2030.

Dans la continuité des accords validés ces dernières années, **CE PROJET VISE À PRÉTENDRE ACCOMPAGNER LES PERSONNELS DANS LE CADRE DE RÉORGANISATIONS IMPOSÉES.**

En revanche, ce qui ne se discute pas, ce sont les conséquences de la stratégie de l'entreprise sur nos conditions de travail et de vie telles que :

- L'augmentation de la productivité (cadence, horaires...)
- L'utilisation d'algorithmes pour déterminer la charge de travail
- La diminution des garanties collectives
- L'externalisation (Sous-traitance, ubérisation...)

La CGT s'engage dans l'ensemble des négociations avec le plus grand sérieux dans VOTRE INTÉRÊT et prend systématiquement le temps de la CONSULTATION DES SYNDIQUÉS ET DES COLLÈGUES pour décider ou non d'apposer sa signature.

La CGT dénonce le calendrier très serré proposé par La Poste pour des négociations d'ici fin 2020 alors que le plan stratégique n'est pas encore présenté et qu'en même temps les organisations syndicales mènent la campagne aux élections au Conseil d'Administration du Groupe et sont sollicitées pour de multiples rencontres au national comme dans les territoires et établissements.

**CELA NE PERMET PAS DE FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE ET L'EXPRESSION DE TOUS, AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

De plus, comme déclaré en préalable à l'ouverture de la première séance de négociation, **la CGT attend de La Poste qu'elle respecte les postières et les postiers en s'engageant à appliquer les quelques mesures favorables dans les accords déjà signés. Ce qui est loin d'être le cas.**

**Pour RAPPEL**

- ➔ L'accord sur l'évolution des grilles indiciaires des fonctionnaires, signé il y a bientôt deux ans est toujours dans les tiroirs. **C'EST INTOLÉRABLE !**
- ➔ Des postières et postiers de la distribution, de PIC ou PFC en fin de carrière ne sont toujours pas promus en I.3 ou encore au Réseau, des agents ne sont toujours pas reconnus en II.3 malgré leur fonction. **C'EST INTOLÉRABLE !**
- ➔ Des postières et des postiers qui se sont investis et continuent de le faire en travaillant à domicile pour assurer la continuité des activités et à qui après les avoir écartés de la prime COVID, l'on refuse d'accorder des indemnités a minima telles qu'elles existent dans l'accord télétravail de 2018. **C'EST INTOLÉRABLE !**
- ➔ Des postières et des postiers atteints du COVID auxquels on a diminué la prime de 300 euros. **QUEL MÉPRIS !**
- ➔ Des postières et des postiers avec des problèmes de santé, parfois reconnus RQTH pour autant aptes à travailler que l'on pousse vers la sortie via les Commissions de Réformes, les licenciements pour inaptitude. **C'EST CLAIREMENT INHUMAIN !**

**POUR CE NOUVEL ACCORD, LA CGT A FAIT PART D'EXIGENCES ET DE PROPOSITIONS SUR LES QUESTIONS :**

- ✓ De revalorisation salariale
- ✓ D'évolution de carrière
- ✓ De temps de travail et de nouvelles mesures plus avantageuses de fin de carrière dans le cadre d'un TPAS amélioré
- ✓ De reconnaissance de la pénibilité allant au-delà du maigre existant
- ✓ De l'emploi (dé-précarisation des contrats de travail, le CDI Poste à temps plein doit être la norme)
- ✓ De la formation tout au long de la carrière

**EXIGEONS ENSEMBLE**

une réduction du temps de travail à 32h jour/28h nuit avec la création d'emplois stables et qualifiés en CDI



**Je VOTE**  
ÉLECTION CA  
Groupe La Poste  
du 07 au 10 décembre 2020

pour le droit à la communication  
**Fapt**  
**la cgt**

La CGT avec les postières et les postiers va œuvrer pour faire entendre haut et fort la prise en compte de ces propositions. L'ensemble des actions décidées collectivement par les personnels (pétitions, délégations de masse, arrêts de travail, piquets de grève etc ...) pour obtenir les réponses dans nos services aux revendications pèseront sur le contenu de la négociation. Rapprochez-vous de vos représentants CGT locaux ou départementaux.

**EN DÉCEMBRE 2020, POUR UNE AMÉLIORATION DE MES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE,**

**JE VOTE CGT**

**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

|  |              |
|--|--------------|
| Nom .....                                  | Prénom ..... |
| Adresse .....                              |              |
| Code Postal .....                          | Ville .....  |
| (Facultatif) Téléphones ...->(perso) ..... | -> pro ..... |
| Grade/Classification .....                 | Métier ..... |
| Service/Bureau (nom et adresse) .....      |              |

**MATÉRIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**